Editeur responsable : J. L. Strebelle bimestriel de l'union des fédérations d'apiculture de Wallonie et Bruxelles asbl paraît en janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre

la Belgique apicole

75e année • numéro 3 • Mai - Juin 2011

75

nouveau : www.belgiqueapicole.be

AU SOMMAIRE

Actualités UFAWB
L'essaimage bénédiction ou malédiction
L'élevage et l'introduction des reines
Une ruche sauvage
Le suivi de la miellée par la pesée
Lus pour vous
Votre actualité apicole
...

la revue qui vous informe
sur le monde merveilleux des abeilles

UFAWB

Débutons ensemble

L'essaimage, bénédiction ou malédiction ?

Avec le moi de mai arrive aussi la saison des essaims... Pour certains, c'est une bénédiction, car l'essaimage permet de multiplier les colonies sans trop de travail (à condition de capturer l'essaim !). Pour d'autres, c'est une vraie malédiction, car l'essaim signifie aussi une perte relative lors de la récolte et un surcroît de travail lors de sa poursuite et de sa capture....

> On ne lutte pas contre l'instinct de reproduction, plus fort que l'instinct de survie !

D'abord, gardons à l'esprit que l'essaimage est le mode de reproduction naturelle de la ruche. Nos prédécesseurs comptaient sur ce phénomène pour renouveler et augmenter leur cheptel. Sans le savoir ils ont sélectionné pendant des siècles des souches (hyper-)essaimeuses !
Ce qui ne nous simplifie pas la vie aujourd'hui, à nous qui cherchons à contrôler notre cheptel, son origine et son renouvellement. Beaucoup d'éleveurs de reines privilégient d'ailleurs les souches peu essaimeuses ; mais soyons conscients qu'on ne lutte pas contre l'instinct de reproduction, plus fort que l'instinct de survie.

N'oublions pas non plus que tout apiculteur se doit déontologiquement de se déplacer lorsqu'on l'appelle pour récupérer un essaim vagabond.
La capture d'un essaim est toujours une petite aventure, souvent plaisante et fascinante (je ne m'en lasse pas !) et vous serez le plus souvent accueilli en sauveur par des gens plus ou moins effrayés (je pense à tous ces néo-ruraux...). En outre ce sera l'occasion de partager votre passion et de vous livrer à un petit cours improvisé pour le profane qui vous fait par ailleurs un beau cadeau...

Bref ! Il faut se préparer dès avril ! Personnellement je place des ruchettes-pièges tout autour de mon rucher.
Une ruchette-piège est garnie de quelques cadres avec cires gaufrées et d'un ou deux vieux cadres chargés des odeurs de la ruche. Je les place à au moins 20 mètres du rucher et idéalement en hauteur, à au moins 2 mètres. Il existe dans le commerce des produits réputés attractifs, mais en ce qui me concerne j'utilise l'eau de fonte de mes vieilles cires, et ça marche plutôt bien !
De toute façon, nos filles n'en feront qu'à leur tête ! Mais quel bonheur quand on a été «plus malin» qu'elles !

Le matériel de capture est aussi

varié que les circonstances ou notre imagination le permettront ! Seau, caisse en carton, catoire, ruchette... Pourvu qu'elles puissent respirer (c'est vraiment essentiel !). Ajoutez à cela un petit vaporisateur pour humidifier l'essaim (ça l'alourdit et le «fixe»), un sécateur, un drap, votre enfumoir et une bonne dose de savoir faire qui s'acquiert tout en allant et surtout de l'ingéniosité car, à chaque fois, c'est différent !

Comment anticiper le départ d'un essaim ?

D'abord, il faut savoir qu'un essaim «part» par beau temps entre 11 et 16 h...
Ensuite, nous avons appris qu'un essaim quittait la ruche «à l'operculation de la première cellule royale»... Mais si la météo est contraire, il attendra, debout sur ses freins, pour jaillir à la première éclaircie !
Dans les jours qui précèdent un départ d'essaim, vous pourrez observer une activité intense autour de vos ruchettes-pièges, et même l'installation de quelques gardiennes qui semblent garder la place ! La ruche qui va essaimer se trahit au trou de vol par un ralentissement très net de son activité de butinage.
Si nous prolongeons l'observation, nous verrons des abeilles chargées de pollen SORTIR de la ruche et quelques minutes plus tard, l'essaim débouler dans un bruit assourdissant, comme un fleuve irrépressible... La reine sortirait en «dernier» (1). Ce nuage d'abeilles n'est pas agressif ! Je me suis déjà planté au milieu d'un essaim qui partait, sans aucun dommage : elles ne défendent plus le nid qu'elles abandonnent !

Un essaim primaire, avec sa vieille reine, ne va généralement pas très loin lors de son premier envol : une quinzaine de mètres... Dans toutes les directions (donc aussi en haut d'un grand hêtre !). Les essaims secondaires, avec leur princesse vierge, peuvent filer beaucoup plus loin et beaucoup plus vite !
La chasse commence !

Après le départ de l'essaim, vous pourrez visiter la ruche qui l'a laissé filer. Vous y trouverez un certain nombre de cellules royales operculées. Si vous le souhaitez, c'est le moment de diviser cette colonie et de profiter de cet élevage royal naturel... Laissez deux cellules royales par ruchette. Sachez toutefois que les reines «d'essaimage» sont réputées essaimeuses ! Vous pouvez aussi récolter des CR et les donner à «finir» à des nucléi constitués de jeunes abeilles (prélevées dans les hausses).
C'est comme ça que j'ai commencé à élever des reines il y a quelques années, il faut un début à tout !
Mais restons en là... Le sujet est inépuisable et nous pourrions remplir tout un livre sans l'avoir même approché !

Michel Deleuze et Benoit Urbain

Un essaim vagabond s'enruche dans une ruchette-piège en pleine ville.

(1) Si vous pariez que la reine sort bien en dernier, vous pouvez tenter de bloquer le départ de l'essaim en piégeant la reine dans la ruche à sa sortie (à l'aide d'un morceau de grille à reine, par exemple). L'essaim reviendra «à la souche» et fera la barbe sur la façade. Vous pourrez alors le récupérer et lui rendre sa reine ou lui donner un cadre avec cellules royales ou plus simplement diviser toute la colonie selon le principe «de tout pour toutes».

Le dossier technique

1) L'élevage de reines en cellules artificielles

Les deux méthodes d'élevage, décrites dans un article précédent, présentent un défaut majeur : il n'est pas possible de décider du nombre de larves qui seront prises en élevage royal. Si ce nombre est insuffisant, il faudra faire un deuxième élevage.
De plus, il ne faut pas oublier qu'à chaque stade de l'élevage, il y aura des pertes de larves, de cellules royales, de reines. Il faut toujours débuter un élevage royal avec nettement plus de larves prises en élevage que le nombre de reines nécessaires.

Le transfert de larves.

Le procédé consiste à prélever des jeunes larves
(1 jour maximum) au moyen d'un picking. L'instrument nommé «picking» est simplement une minuscule spatule permettant de prélever une jeune larve dans sa cellule et de la déplacer pour la déposer dans une cupule en plastique ayant la dimension intérieure d'une cellule royale.
Attention! Cet instrument est très fragile; s'il tombe, il ne pliera pas, il cassera.
Afin de bien voir la larve à prélever, l'opérateur s'aidera d'une loupe frontale, c'est-à-dire d'une loupe binoculaire maintenue devant les yeux par un serre-tête. Un grossissement de 2,5 fois est suffisant. Avec un grossissement supérieur la mise au point sur la larve dans la cellule puis dans le fond de la cupule est rendue plus difficile. Un bon éclairage en lumière froide est indispensable.

> *Il ne faut pas oublier qu'à chaque stade de l'élevage, il y aura des pertes ...*

Choix des larves.

Lorsqu'on regarde un cadre de couvain contenant des larves de tous âges, les larves les plus petites parmi les larves bien visibles sont celles qui conviennent le mieux. Il est inutile de chercher à prélever les larves qui sont à peine visibles dans leur goutte de gelée royale, elles sont trop jeunes. La meilleure larve est celle qui déborde légèrement de chaque côté du picking. La date d'operculation de la cellule royale vous renseignera sur l'âge des larves que vous avez choisies.
Il n'est pas nécessaire d'avoir une vue exceptionnelle pour faire du picking. Celui qui lit le journal sans difficulté peut faire du picking sans problème. Pour assurer une stabilité parfaite de la main et une coordination correcte des deux mains, il faut toujours appuyer un doigt (l'auriculaire par exemple) de la main qui manie le picking soit sur le cadre, soit sur l'autre main. Cette manière de faire solidarise le cadre à larves ou la main qui porte la cupule et la main qui manipule le picking.

Le transfert des larves

Lorsqu'on commence à faire du picking, on a souvent tendance à fermer un œil. C'est une erreur parce que la perception du relief en est altérée et on a des difficultés à juger de l'approche de la larve par l'outil ou de l'approche du fond de la cupule.
On utilise généralement un éclairage d'appoint mais celui-ci ne doit pas

chauffer les larves car elles pourraient se dessécher. Un éclairage en lumière froide par fibre optique est l'idéal. Une petite ampoule, type lampe de poche (6v) convient aussi mais éclaire une plage moins grande.
Une larve se prélève en glissant le picking en dessous par une approche dorsale. Lorsqu'on soulève la larve ses deux extrémités débordent de la cuillère du picking. La face inférieure de la larve est mouillée de gelée, ce qui facilitera son dépôt dans la cupule.
Le transfert de la larve est une opération similaire. Cependant on peut ici prendre appui avec le picking sur le bord de la cupule et laisser glisser l'outil délicatement vers le fond. On voit à la position que prend la larve que ses extrémités touchent le fond de la cupule. On exécute alors un mouvement de retrait du picking et la larve, qui colle à la cupule par la tension superficielle de la gelée, se dépose dans la cupule.
Dès que la larve est en place, il ne faut plus y toucher. Essayer de modifier sa position serait la blesser à coup sûr. Il n'est pas nécessaire que la larve soit bien au milieu, elle peut être contre le flanc de la cupule. Il faut cependant veiller à ne pas retourner la larve. Certains pensent qu'une larve retournée ne sait plus respirer parce qu'elle est alors couverte de gelée, mais on pourrait penser aussi que les abeilles en léchant la gelée détruisent la larve.
A cet âge là, les larves ne sont pas sensibles à une chute momentanée de la température. On peut donc enlarver une dizaine, voire une vingtaine, de

cupules avant de les confier au starter. Par contre elles sont très sensibles à la sécheresse. Le cadre à larves devra être emballé dans un linge humide et ne sera découvert que pour l'enlarvement. Les cupules enlarvées seront également emballées dans un linge humide.
Dans le cas où l'on emploie un starter fermé le couvre-cadres est un plateau porte-cupules. Ce plateau se compose d'un encadrement et d'une feuille de multiplex ou d'unalit de 3 ou 4 mm. Cette feuille sera percée de trous au diamètre des porte-cupules. Le plateau peut comporter 50 emplacements. Il devra laisser une hauteur suffisante entre les cupules et le dessus des cadres de la ruche. Comme ce n'est pas le starter qui fait l'élevage, il n'est pas nécessaire que cette hauteur permettent un développement complet des cellules royales
Lorsqu'on enlève des cupules pour les enlarver, il faut fermer les ouvertures sinon les abeilles sortent en quantité et désertent le starter. Le plus simple est d'avoir des petits bouchons au diamètre des trous.

Le cupularve

Le cupularve se compose de trois parties: un dos, la partie centrale et la grille à reine. La partie centrale est gaufrée comme une cire, mais elle est percée de 110 logettes pouvant recevoir des cupules. Celles-ci sont maintenues en place par le fond du cupularve. Dans la partie supérieure, on voit un système permettant une libération automatique de la reine grâce à un bouchon de candi. Ce dispositif ne nous semble pas très fiable, nous en déconseillons l'utilisation.

La grille à reine porte, dans sa partie supérieure un bouchon en plastique permettant l'introduction de la reine.

Mode d'emploi du cupularve

1. Le cupularve se fixe par sa partie supérieure à la latte supérieure d'un cadre.
2. Placer les cupules à leur emplacement et fixer le dos. Celui-ci est indispensable pour maintenir les cupules en place.
3. Mettre le cupularve, muni de sa grille à reine, dans la ruche raceuse pendant 24 heures.
4. Les 24 heures écoulées, capturer la reine et l'introduire dans le cupularve par l'ouverture de la grille, remettre le bouchon, replacer le cupularve au milieu du couvain.
5. Après 24 heures de captivité, libérer la reine en enlevant la grille à reine du cupularve. Ceci est un impératif, même si toutes les cupules ne sont pas pondues, sans quoi la reine risque d'être mutilée par les abeilles.
6. Remettre le cupularve à sa place dans le couvain et attendre la naissance des larves.
7. 36 heures après la naissance des larves, mettre les cupules dans les porte-cupules des cadres d'élevage et les introduire dans l'éleveuse. Les larves étant acceptées par les abeilles, l'usage d'un starter est superflu.

Pour qui ne veut pas (ou ne peut pas) faire du transfert de larves, le cupularve est la solution idéale. Il donne de bons résultats en période de grande ponte. Si la reine a ralenti sa ponte, on peut l'inciter à l'augmenter en enlevant des cadres de couvain ouvert sans les abeilles qui les couvrent.
Dans ce cas, l'usage du cupularve devra attendre quelques jours (3 ou 4) afin que la reine ait repris une ponte intensive.

Pour réussir cette acceptation, la colonie doit être orpheline...

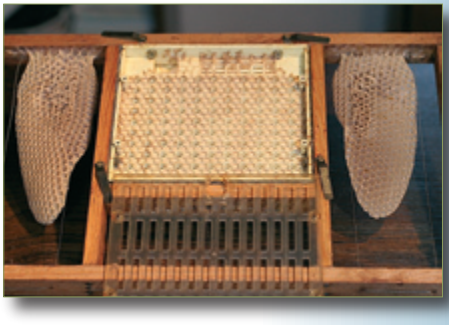

La fécondation des reines

Le jour de leur naissance, les jeunes reines doivent être introduites dans une colonie sans reine, attendant la naissance d'une reine.

ATTENTION !
Une colonie qui possède une reine ou qui nourrit des larves royales, n'est pas en état pour accepter une reine naissante.
Pour réussir cette acceptation, la colonie doit être orpheline et sans possibilité de faire un élevage royal OU avoir des cellules royales operculées.

Formation de colonies de fécondation

Ce serait une erreur de consacrer autant de colonies à l'acceptation qu'il va y avoir de reines naissantes. Il est préférable de prévoir des petites colonies de fécondation qui, une fois la jeune reine en ponte, pourront servir à l'introduction de ces reines en ruches de production ou formeront de nouvelles colonies pour la saison suivante. Nous désignerons sous le nom de nucléi ces colonies de fécondation.

Puissance des nucléi de fécondation

Les très petits nucléi que certains éleveurs de reines utilisent sont composés d'une tasse d'abeilles. Ils doivent être nourris en permanence et désertent volontiers leur petite ruchette. Ils ne sont pas à conseiller.

Les petits nucléi donnant satisfaction se composent de cinq ou six cadrons valant un demi-cadre de vos ruches ou de vos hausses. Souvent on fabrique des cadrons pouvant être réunis pour former un grand cadre. Les ruchettes utilisées seront dimensionnées pour recevoir cinq à six cadrons (voir les Mini Plus). On peut aussi prévoir un cloisonnement amovible et étanche dans un corps de ruche. Il faudra alors un fond muni de quatre entrées percées dans les quatre côtés du fond.

Au départ ces nucléi sont peuplés de deux cadrons de couvain naissant, de deux cadrons de nourriture (avec pollen) et d'un cadron à bâtir.

Ils seront agrandis par la suite par l'ajout de cadrons supplémentaires. Pour obtenir des cadrons de couvain naissant, il faudra, 20 jours avant la formation des nucléi, placer ces cadrons deux par deux dans le couvain d'un certain nombre de ruches. On peut former des nucléi sans couvain (voir ci-dessous) mais il faudra alors y introduire plus d'abeilles et les surveiller pour éviter un dépeuplement. De toute façon quelques cadrons de couvain sont toujours utiles.

... On jette la jeune reine dans la masse d'abeilles sans précautions particulières...

Si on souhaite utiliser les reines pour rémérer des colonies de production, l'usage de ces nucléi est excellent. Si au contraire on veut développer les nucléi en vue de la formation de ruchettes destinées à un hivernage ou à une réunion avec une autre colonie, des nucléi plus forts sont à conseiller.

On peut former des nucléi plus forts par l'usage d'un ou de deux cadres de couvain naissant ou simplement operculé. Attention à la population qui va accompagner ce couvain, elle doit être suffisante pour maintenir une température convenable autour du couvain. Nous conseillons de former ces nucléi dans des ruchettes fermées et de les mettre trois jours dans un endroit frais et sombre. Ceci afin d'éviter une dérive trop importante des abeilles si les nucléi restent aux ruchers. Attention à l'aération des nucléi.

Ces nucléi doivent contenir : 1 ou 2 cadres de couvain entièrement operculé, 1 cadre de nourriture ouverte, 1 cadre de pollen, compléter au besoin avec des cires gaufrées ou des partitions. Ces cadres sont prélevés avec les abeilles qui les couvrent. Si les nucléi restent au rucher, il faut brosser, en plus, les abeilles d'un cadre de couvain ouvert.

Les cadres formant un nucléi peuvent provenir de plusieurs colonies.

Formation des nucléi

1. Nucléi sans couvain

Quelle que soit sa force, ce type de nucléi se forme à la naissance des reines et surtout pas avant.

On prend une ruchette vide et un pulvérisateur rempli d'eau. On brosse des cadres de couvain ouvert dans la ruchette et on mouille les abeilles en pulvérisant un peu d'eau sur celles-ci (voir la formation d'un starter fermé). Lorsque la quantité d'abeilles est suffisante, on les verse dans le nucléi, on y met un cadre de nourriture ouverte, un cadre de pollen et des cadres de cire gaufrée, on jette la jeune reine dans la masse d'abeilles sans précautions particulières, on ferme le nucléi et on le met dans un lieu frais et sombre pendant 3 jours. On peut aussi le porter dans un autre rucher à plus de 2 km, n'ouvrir le nucléi que lorsque les abeilles sont calmes.

2. Nucléi avec couvain écarté de la reine

pendant 8 jours
Quelle que soit sa force, ce type de nucléi se forme à la naissance des reines.
Au moment de la formation du nucléi, la jeune reine marquée y est introduite au moyen de la cagette grillagée fermée par un bouchon de candi. Ce bouchon ne doit pas être trop important ni trop dur. La reine doit être libérée assez rapidement.
Quel que soit le nucléi que l'on forme, on devra toujours marquer la reine avant son introduction, vérifier sa présence un jour ou deux après l'introduction, vérifier la fécondation de la reine une dizaine de jours après son introduction. Une reine qui tarde à pondre risque fort de ne pas être de grande valeur. N'oubliez pas qu'un nucléi se développe bien s'il est bien nourri et s'il possède suffisamment de pollen.
Remarque: Lorsqu'il fait très chaud, les abeilles désertent le couvain pour éviter une surchauffe de celui-ci. Dans ces conditions, il est difficile de peupler les nucléi avec un maximum de jeunes abeilles. Pour ce faire, il faudra peupler les nucléi tôt le matin, lorsque la température est moins élevée.

3. Nucléi avec couvain ouvert
Ce type de nucléi se forme huit jours avant l'introduction de la jeune reine afin de se retrouver dans le cas précédent. On peut aussi introduire la reine à la formation du nucléi, mais elle doit être maintenue en cagette grillagée pendant 6 jours.

4. Peuplement des nucléi en jeunes abeilles
On utilise une ruche de production contenant beaucoup de jeunes abeilles. On place la ruchette de fécondation sans son fond, sur la ruche de production. La ruchette doit être séparée du corps de ruche par une grille à reine, soit la grille à reine séparant le corps de la hausse, soit une grille placée sous la ruchette. On introduit alors, outre un cadre de nourriture et de pollen, un ou deux cadres de couvain ouvert sans abeilles. On complète la ruchette avec des partitions ou des cires gaufrées. On referme le tout.
Le couvain ouvert du nucléi va attirer les nourrices de la ruche et, quelques heures après l'installation de la ruchette, on pourra remettre le fond de la ruchette et refermer la ruche. Les abeilles de la ruchette vont commencer un élevage de reines. L'introduction de la jeune reine se fera à partir de l'operculation des cellules royales naturelles. La destruction des cellules royales n'est pas une obligation.

P. Polus

Zoom sur...

Une ruche sauvage dans un vieux cerisier

Depuis près d'une dizaine d'années, mon ami Jean-Philippe me parle régulièrement d'une ruche sauvage installée dans un vieux cerisier tout au fond de son grand jardin.

Jusqu'ici je m'étais borné à lui dire de surtout les laisser bien tranquilles et de profiter de leur apport pollinisateur : Jean-Philippe a pas mal d'arbres fruitiers sur son terrain, certains plantés il y a fort longue lurette par son arrière-grand-père, d'autres par lui, il y a quelques années ou... quelques mois ! Pommiers, cerisiers, poiriers, pruniers... Un vrai verger !

Les ruches sauvages sont aujourd'hui l'objet de bien des curiosités scientifiques : en effet, elles survivent sans traitement ni intervention humaine (mais c'est peut-être bien là leur secret !) de longues années. Elles semblent résister aux maladies et s'être accommodées de varroa. Ont-elles développé des comportements sanitaires efficaces ? Ont-elles recours au «grooming» (se débarrasser mutuellement des parasites) ? Ces comportements sont-il «exportables» génétiquement ?
En les observant et en triant les photos et les bouts de vidéo tournés sur place, ma réflexion bourdonne ! Et si les abeilles étaient (aussi) malades de l'apiculture ? Nous nous émerveillons que l'insecte se soit si docilement et complètement adapté à nos caisses carrées standardisées, aux cadres mobiles et extractibles... Nous sommes nous assez demandé si cette apiculture «moderne» née au 19e siècle sous l'impulsion géniale de Langstroth et Dadant n'était pas finalement cause ou partie de cause de ce drame génocidaire auquel nous assistons impuissants ?

En tout cas, la ruche du cerisier de Jean-Philippe ne comporte ni plancher aéré, ni grille à reine, ni hausse(s), ni cadres... Elle est «cylindrique» et je crois bien qu'elle se développe autant en-dessous du trou de vol, qu'au-dessus...

Evidemment, pour récolter du miel : tintin ! Mais il y a tout de même de quoi réfléchir !

Que je vous raconte ma visite !
Tout d'abord, on les entend, puis on les voit clairement arriver en nombre vers... une brassée de feuilles de lierre, située à environ 1,80 m du sol, sur le tronc d'un très vieux cerisier mort depuis un an ou deux. Impossible de distinguer de prime abord le trou de vol : les butineuses chargées de pollen se faufilent entre les feuilles pour pénétrer dans leur ruche-tronc. Prudemment, je dégage l'entrée et fais apparaître un trou d'environ 5 cm de diamètre, dont les abords sont tapissés de propolis, comme un vernis. Jean-Philippe m'a confirmé que, avant que le lierre ne le recouvre, le trou de vol était régulièrement rétréci ou agrandi par les locataires selon la saison : en hiver le passage est réduit à une ou deux abeilles et une barbacane de propolis bien rouge verrouille la cité, vérifiant ainsi le nom savant de ce «produit de la ruche». A ma grande surprise, aucune agressivité ne se manifeste. Je suis resté plus de 10 minutes à quelques dizaines de centimètres du trou de vol, plongeant mes objectifs pratiquement à l'intérieur du nid sans que aucune abeille ne vienne me repousser. C'est tout juste si quelques gardiennes ont battu le rappel...
Un spectacle fascinant que je vous invite à découvrir sur le lien suivant : http://www.youtube.com/watch?v=7pXhY3V87-o et sur les photos qui illustrent cet article.
Je me suis promis de revenir voir souvent cette ruche sauvage si civilisée ! Et j'ai placé à quelques distance une ruchette-piège... On ne sait jamais !

Benoit Urbain

Le suivi de la miellée grâce à la pesée

A quoi peut bien servir la pesée d'une ruche ?

La pesée d'une ruche s'avère utile à deux occasions :
• pour estimer les réserves hivernales;
• pour estimer le début et la fin d'une miellée.

On peut vérifier le poids de ses ruches, fin septembre, afin de mieux se rendre compte, lors des pesées durant les mois qui suivent, de l'utilisation des provisions hivernales par la colonie. Fort de cette information, on sait mieux appréhender la nécessité de procéder à un nourrissement de secours en cours d'hivernage. C'est ainsi qu'ayant une ruche sur balance durant l'hiver 2009-2010, je pus constater une perte de poids de 1,7 kg en octobre 2009, 1,9 kg en novembre 2009, 1,4 kg en décembre 2009, 1,1 kg en janvier 2010 et 0,6 kg au cours des 15 premiers jours de février 2010. Il me restait donc, à ce moment, plus de 3 kg de provisions pour cette ruche et je ne devais, de ce fait, pas lui apporter de viatique supplémentaire.

> Le fait de pouvoir peser ses ruches est un atout...

L'observation, sur le site internet du Cari, des informations d'un réseau de ruches sur balance, nous permet de nous rendre compte que les périodes de miellées sont très courtes en Belgique. Il est édifiant de constater qu'en 2010, il y a eu des entrées journalières de 4 à 6 kg de nectar par ruche dès le 20 avril. Cela veut donc dire que si la hausse n'est pas posée à ce moment là, 3 à 4 jours de récolte à ce rythme et on a une congestion du couvain qui pourrait éventuellement déclencher une fièvre d'essaimage. L'apiculteur peu attentif peut ainsi perdre la moitié de sa récolte printanière et déclencher l'essaimage de sa colonie. En été par contre, l'observation d'une baisse régulière de poids signifie qu'il est temps d'enlever la (ou les) hausse(s). Cette observation peut parfois se faire très tôt dans la saison. A titre d'exemple, en 2009, la miellée d'été était déjà terminée au 07 juillet !

Le fait de pouvoir peser ses ruches est un atout mais les exemples cités ci-dessus font référence à des ruches sur balance. Il n'est toutefois pas nécessaire d'acquérir une balance très coûteuse ou d'imaginer un système de levier en dessous de toutes ses ruches pour y placer une balance. Il vous suffit de vous munir d'un peson à cadron (voir photo) ou digital pour ceux qui sont prêts à mettre un prix plus élevé. Vous en trouverez aisément dans les magasins de pêche car il est couramment utilisé par les « carpistes » pour évaluer le poids de leur prise. Choisissez idéalement un peson permettant de peser des masses de 50 Kg avec une fonction de blocage. Dans ce cas, l'aiguille « de la fonction de blocage » se déplace avec la pesée et reste bloquée une fois la pesée effectuée de sorte qu'on peut ensuite lire facilement le poids maximal atteint lors de l'opération de levage (voir photo). Pour ma part, je m'en suis procuré un modèle permettant de peser jusqu'à 30 Kg au prix promotionnel de 4,99 euros dans un hard discount. La charge admissible de ce dernier modèle étant un peu trop « limite », la pesée des ruches se fait alors sans leur toit qui

représente une charge inutile. En outre, il est impossible de peser avec ce modèle limité à 30 Kg les ruches ayant leur hausse pleine.

Le levage s'effectue soit à l'avan puis à l'arrière (voir photo), soit du côté droit puis du côté gauche. Attention, retirer la planche d'envol amovible lorsqu'on soulève à l'avant afin de ne pas la casser !
Les résultats du pesage de 4 ruches, ce 9 avril 2011, par un pèse personne et ensuite à l'aide du peson donnent ceci :

N° de la ruche	*Pesée à l'aide du pèse-personne*	*Pesée arrière de la ruche avec le peson*	*Pesée avant de la ruche avec le peson*
1	*53 kg*	*28 kg*	*27 kg*
2	*45 kg*	*23 kg*	*22 kg*
3	*51 kg*	*26 kg*	*27 kg*
4	*47 kg*	*25 kg*	*21 kg*

On constate donc que la somme des poids enregistrés à l'aide du peson est relativement semblable au poids mesuré à l'aide du pèse-personne. Les résultats de cette petite expérience montrent que la précision des pesées obtenues avec l'usage d'un peson est suffisante pour nous permettre d'estimer la situation de chacune de nos ruches.

J'espère vous avoir convaincu du fait que le peson devrait faire partie du matériel courant de l'apiculteur et que son utilisation régulière est une source précieuse d'informations.

Jean-Luc Strebelle

B. A. - ba

ABONNEMENTS 2011 - 6 NUMÉROS

Belgique: 24 €- Etranger: 31 €- Etranger par avion: 35 € à payer au compte n°001-4459430-28.
IBAN : BE37-0014 4594 3028. BIC : GEBABEBB
Les abonnements prennent cours avec le premier numéro de janvier-février.
Les abonnés inscrits dans le courant de l'année reçoivent les numéros parus depuis le 1 janvier
Les secrétaires sectionnaires doivent faire tous leurs versements au C.C.P. de leur Fédération.

ANNONCES COMMERCIALES

Le tarif est envoyé sur demande adressée au trésorier de L'UFAWB. Elles sont publiées sans la garantie de la direction qui se réserve le droit d'en refuser l'insertion sans fournir aucune justification.

PETITES ANNONCES ET COMMUNIQUÉS

Nos sociétaires ont droit, par année, à l'insertion de deux annonces EXCLUSIVEMENT apicoles de 4 lignes. Le texte des annonces doit parvenir le 5 du mois précédent au plus tard, à la Rédaction, par lettre ou par e-mail à benurbain@laberliere.net. Toute demande d'annonce doit être accompagnée du numéro de membre (voir l'étiquette récente d'expédition du bulletin).
Les avis et communiqués (nécrologie, conférences, vie de société, etc...) que les sections désirent faire paraître dans notre bulletin, doivent être adressées au plus tard à la rédaction pour le 15 du mois précédant la parution.

EXPÉDITION ET RÉCEPTION

Pour toute question relative à l'expédition ou la réception de la B.A. :
Christian Museur, 0495/ 62 26 75 (après 18 h) - UW.Comptable@gmail.com

Contacts UFAWB

Jean-Luc Strebelle - **Président -** 069/ 67 00 96 - jean-luc.strebelle@skynet.be
Roger Couteau - **Secrétaire** - 010/ 81 19 28 - Roger.couteau@skynet.be
Christian Museur, **Trésorier -** 0495/ 62 26 75 (après 18H) - UW.Comptable@gmail.com

Fédération apicole du Brabant Wallon
Agnès Beulens - 02/ 366 03 30 - abeilleduhain@live.be
Fédération apicole du Hainaut
Ludo Haelterman - 071/ 51 59 68 - ludo.haelterman@skynet.be
Fédération apicole du Luxembourg
Tel. 086/ 21 11 83 - p.polus@webadev.be

Nos Correspondants :
Namur - Guy Seressia - 0475/ 58 06 33
Liège - J. Pirenne - 04/ 358 30 50